



59^e session du Conseil des droits de l'homme

Point 3 de l'ordre du jour

Dialogue interactif avec la Rapporteuse spéciale sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays

Genève, le 23 juin 2025

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie la Rapporteuse spéciale et apprécie le travail fait depuis le début de son mandat. Son focus sur le respect des droits de l'homme dans les différentes discussions autour de la prévention, la réponse et les solutions durables dans des contextes de déplacement interne est très important et apprécié.

Mme la Rapporteuse Spéciale, nous vous remercions pour votre engagement et votre voix en faveur de ceux qui en ont le plus besoin. Votre travail est essentiel pour faire avancer la protection et les droits de l'homme sans discrimination, surtout dans le contexte actuel marqué par un nombre de conflits croissant, des réformes systémiques au sein de l'ONU et une crise financière sans précédent. Votre participation dans les différents fora, dans le cadre de la nouvelle architecture de coordination sur le déplacement interne, est importante et appréciée.

Nous vous remercions pour le rapport présenté aujourd'hui sur le déplacement interne dans des contextes de crimes organisé et avons deux questions à vous poser :

- 1) Comment garantir que les voix des personnes déplacées soient entendues dans les processus pour prévenir le déplacement interne, répondre et trouver des solutions durables, notamment dans les régions affectées par les groupes criminels ?
- 2) Quelles sont les bonnes pratiques pour travailler davantage avec les autorités locales dans ces contextes ?

Je vous remercie.